



CRAFT FILMS



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784



Sommaire

1. Sommaire
2. Introduction
3. Edito
4. Éligibilité , catégories, tarifs
5. Lexique
6. Format, matériel demandé
7. Annonceur de l'année
8. Modalités

Clôture des inscriptions • 31 janvier minuit •

www.leclubdesad.org

#CDA49CRAFTFILMS



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784



Le jury

1. Reynald Gresset, Réalisateur

2. Valérie Montiel, Directrice des Productions, **Rey**
3. Mathieu Elkaim, Chief Créative Officer, **BBDO Paris**
4. Edouard Chassaing, Producteur associé, **Solab**
5. Stéphane Pereira, **Chef Monteur**
6. Raphael Fruchard, Co-Fondateur – Producteur, **The**
7. Bruno Maillard, **VFX Superviseur**
8. Baptiste Chesnais, **Directeur de la photo**

Clôture des inscriptions • 31 janvier •

www.leclubdesad.org

#CDA49CRAFTFILMS



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784



C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Introduction

La compétition du Club a pour objet de célébrer les meilleurs d'entre nous, ceux qui ont été les plus innovants, les plus courageux, et les plus talentueux, les plus accrocheurs aussi, bien que ce critère n'entre pas en considération dans les délibérations de nos jurys.

A tous, je veux encore rappeler la finalité de notre Club : remarquer, célébrer les meilleurs, encourager le bel ouvrage, celui de nos origines, la publicité, mais aussi, depuis quelques années, celui de nos filières : celles des arts appliqués.

Le travail d'encouragement commence à partir des écoles (le concours étudiants) où les travaux des élèves sont jugés par des professionnels en exercice appartenant aux meilleurs agences et studios, il se poursuit par la compétition réservée aux professionnels, celle pour laquelle un recueil (l'annuaire) est édité depuis plus de quarante ans.

Nos métiers, certes qui ont des hauts et des bas, tiennent très bien la route et la distance. Ils sont notre arme et notre rempart.

Point de vie sans typo, point de palpitations sans graphismes ou sans clips, point de vie sans design..

Le Club des Directeurs Artistiques est aujourd'hui la seule instance représentant la quasi intégralité de nos professions, de nos filières, fonctionnant de façon philanthropique pour le seul bien de nos métiers et assurant son auto financement.

Inscrivez vos travaux à la compétition, les meilleurs d'entre eux resteront le témoin de notre temps dans notre livre.

Soyons fiers de ce que nous faisons !

Bertrand Suchet

Président du Club des Directeurs Artistiques





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Eligibilité

Travaux parus au cours de l'année 2017 / 2018 : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et du 1^{er} Janvier à Mars 2018.

Sont jugés : les films diffusés en télévision, digital, cinéma . Les films de marques, les films de contenu de marque.

Travaux réalisés par des auteurs français ou auteurs travaillant pour le marché français et/ou international.

Les campagnes inscrites et présentées doivent faire l'objet de parutions réelles commanditées par un « client ».

Le Club se réserve le droit de demander des justificatifs de parutions pour les travaux qui ne semblent pas avoir une notoriété évidente et de les disqualifier le cas échéant
Les droits d'inscription seront conservés.

Les travaux ayant été présentés à la compétition les années précédentes ne peuvent être réinscrits l'année suivante.

Les primés à la compétition précédente (individus) pourront présenter gratuitement 1 travail à l'édition suivante.

Catégorie & tarifs

Cat. 5 Craft films - 170 € ht de 1 à 3 films . Campagne : 3 travaux et plus 500 € ht

Réalisation

Effets spéciaux

Animation

Photo, image

Direction d'acteurs

Montage

1^{ère} réalisation (film publicitaire)

Clip (pour la mode, contenu éditoriaux)





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Lexique

Réalisation

Qualité du film en général, de la direction des comédiens, de la mise en scène, de la lumière, des effets spéciaux. La réalisation vient en soutien et complément du concept publicitaire.

Effets spéciaux

Qualité des trucages et des effets spéciaux, originalité de leur utilisation. En quoi les effets améliorent le film et le concept publicitaire ?

Animation

Qualité de l'animation, originalité de la technique et du style utilisés.
En quoi ce parti-pris améliore le concept publicitaire ?

Bande son

Qualité des effets sonores, sound design, importance de la musique et des effets sonores dans la qualité du film publicitaire.

Photo, meilleure image :

Qualité de la direction artistique, de la prise de vue, de la lumière, des décors, repérages. En quoi l'image améliore le film publicitaire.

Direction d'acteurs

Qualité des dialogues et de leur jeu

Montage

Comme son nom l'indique

1^{ère} réalisation

Qualité du film, de sa réalisation, maîtrise et compréhension du concept publicitaire à traduire dans un format court. Premier film réalisé et paru dans l'année.





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Formats de téléchargement pour envoi des candidatures

JPG

Couleurs RVB

Résolution : hauteur et largeur de 4000 maxi, 2000 pixels mini.

Poids : 5 Mo max

Films

Format Mp4 H264 de préférence

Résolution Full HD 1920 x 1080px

Durée maximale : 5min (300 secondes)

- Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

- Optionnel : si le film fait plus de 30 secondes, prévoir une version courte de même résolution, 30 s maximum (si ce "short edit" n'est pas fourni, les 30 premières secondes de la vidéo seront utilisées).

Audio

Format MP3

Durée maximale : 5min

- Prévoir une image d'aperçu au format JPG 1024 par 768px (Le logo de l'annonceur)

Les jurés jugeront en priorité les créations de la campagne (un logo , une identité, etc)

Un synopsis de quelques lignes complètera la présentation

Présentation « clipée » accepté

Matériel demandé

8 à 10 images maximum du projet numérotées dans l'ordre d'apparition souhaitée

Un synopsis de 1200 signes maximum des intentions de réalisation





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Annonceur de l'année

A l'issue de la compétition, les membres du bureau et présidents de catégories sur invitation du Club se réunissent pour élire parmi les campagnes primées, l'annonceur de l'année.

Tous les sujets sont étudiés : typo, design, site internet, étalonnage, le montage d'un film, photo, réalisation, la direction artistique etc...

Les critères pris en compte sont la capacité à innover et surprendre, renouveler les codes d'une marque, d'un secteur ou d'un type d'expression.

L'annonceur de l'année est dévoilé au cours de la Garden Party annuelle qui a lieu début juin.





C
O
M
P
É
T
I
T
I
O
N

Modalité

Publication des résultats

Les shortlists seront publiées sur le site du Club à la fin de chaque jury.

Les résultats seront dévoilés au cours de la cérémonie le 15 mars 2018.

Règlement

Toutes inscriptions doit être clôturées afin d'être prise en compte dans la compétition

A réception du récapitulatif des inscriptions,
Une facture vous sera adressée en retour pour règlement immédiat.
Le règlement par chèque doit être effectué à clôture des inscriptions

Si ces étapes ne sont pas respectées, vos inscriptions ne pourront être prise en compte.

Contact facturation et règlement

michele.gross@leclubdesad.org

Tel 01 47 42 18 51

